

Formation Continue

BASIC TENDANCE



La formation Basic Tendance permet de renforcer les compétences techniques et pédagogiques de l'animateur pour l'animation du public adulte avec une vision fédérale EPGV et l'affirmation de valeurs professionnelles.

PUBLIC

- Titulaire du diplôme animateur 1^{er} degré adulte ou senior
- Titulaire du CQP ALS AGEE
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP, STAPS...)

PRÉ-REQUIS

- Animateur licencié à la FFEPGV
- Certificat médical
- Formation PSC1

OBJECTIFS

- ✓ S'approprier les caractéristiques des 4 domaines « Tendance » (Move, Wellness, Work, Energy)
- ✓ Maîtriser les méthodes de travail, et les outils techniques, pédagogiques
- ✓ Apprendre à se connecter à son public : savoir accueillir, introduire un cours, donner du sens, motiver

CONTENUS DE LA FORMATION

- Immersion dans les activités « Tendance » : présentation des 4 domaines
- Composantes musicales et chorégraphiques
- Composantes corporelles et éducation posturale
- Apports formateurs et ateliers stagiaires



Le module Basic Tendance permet d'accéder aux activités Tendance dans les 3 domaines suivants : Move, Energy et Work. Il n'est pas nécessaire de le suivre pour les modules liés aux activités Wellness.



Formation Continue

BASIC TENDANCE

POINTS FORTS

- Une formation combinatoire pour enrichir son savoir-être et son savoir-faire pédagogique en vue d'animer des séances « Tendance »
- Une formation qui pose les fondamentaux des séances EPGV d'aujourd'hui

Pour aller plus loin : techniques et pédagogie dans une activité Tendance

- Acquisition d'une expertise fédérale dans le domaine de l'animation « Tendance »
- Intégration dans un réseau dynamique et valorisé
- Recrutement et fidélisation du public
- Développement et pérennisation de son emploi

→ Remise du livret pédagogique « Basic Tendance »

ENCADREMENT

Intissar Werlé, Directrice de Formation et Dominique Belotti, Conseillère de Formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Participation intégrale à la formation avec certification fédérale.

DÉROULEMENT

- Durée : 14 heures
- Dates : 23 et 24 octobre 2018
- Lieu : Tomblaine (54)

COÛT DE LA FORMATION

- 17€/h en centre de formation soit 238€, et 15€ de frais de dossier
- Frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) non compris

Financement possible avec votre OPCA, renseignez-vous auprès du secrétariat.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

COREG EPGV Grand-Est – MRS – 13 rue Jean Moulin CS70001 – 54510 TOMBLAINE

☎ 03 83 18 87 27 / ✉ formation@epgv-grandest.fr

Date de limite d'inscription : 5 octobre 2018

Nombre de places maximum par session de formation : 25

Retrouvez l'ensemble de notre offre de formations sur notre site : epgv-grandest.fr

